

Services
de Valorisation

Expertise sectorielle.

Services indépendants.

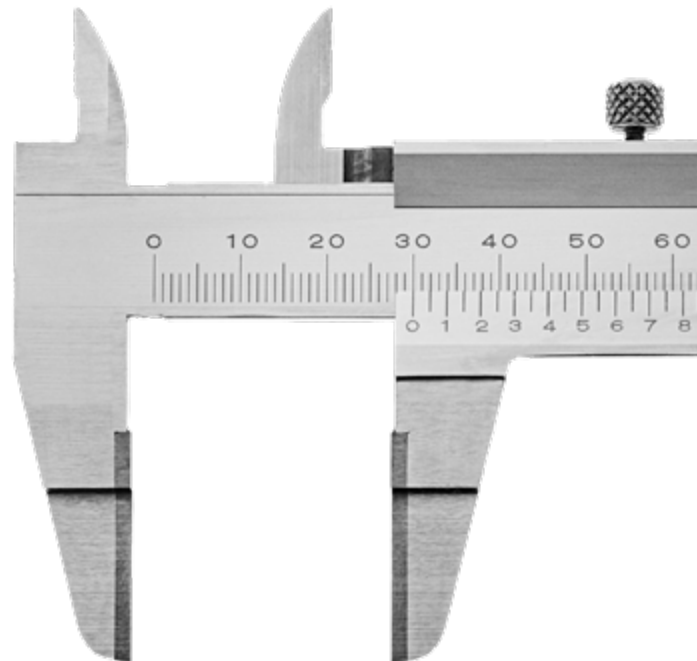
Dans la vie d'une société non cotée, il est souvent nécessaire d'estimer sa valeur pour répondre à des contraintes réglementaires ou à des problématiques liées à la gouvernance d'entreprise. L'évaluation est également une information clé de toute entreprise non cotée, que vous cherchiez à céder votre entreprise, à lever de nouveaux capitaux, à acquérir une entreprise ou à répondre aux exigences réglementaires et de gouvernance d'entreprise.

En qualité d'Experts Comptables, nous pouvons intervenir comme évaluateur indépendant au cours du processus d'évaluation AIFM, garantissant ainsi à vos investisseurs la documentation, la rigueur, la transparence et la conformité de votre procédure au regard des pratiques et des prix de marché.

Nous sommes attentifs à vos besoins et vous apportons des solutions sur mesure. Grâce à notre longue et solide expertise, nous pouvons vous aider à prendre les meilleures décisions stratégiques.

«Les compétences techniques, la capacité d'analyse et la réactivité des équipes de Péru & Partners ont été très appréciées lors des différentes missions d'évaluations que nous leur avons confiées»

Amaury Lefebure, Partner - Trail Capital



Des besoins spécifiques.

Des services sur mesure.

Notre équipe de professionnels expérimentés dispose de la maîtrise technique, de cas pratiques, d'expériences et des références de marché pour fournir des services de valorisation objectifs et indépendants, que vous soyez investisseurs, sociétés de gestion ou sociétés non cotées.

Investisseurs

Nous assistons les investisseurs institutionnels (ie Limited Partners) tels que les fonds de fonds investis dans des fonds alternatifs sur les sujets suivants:

- Appréciation de la valeur liquidative (NAV) par catégorie de parts émises par les fonds alternatifs
- Certification des multiples d'investissement (PI, DPI, TVPI, etc.) et des calculs de performance (TRI brut ou TRI net)
- Analyse de la cascade (ie waterfall) des fonds alternatifs (rendement prioritaire, carried interest, etc.)

Gérants de fonds

Notre offre dédiée aux sociétés de gestion (ie General Partners) inclut:

- Expert indépendant AIFM, conformément à la Directive
- Renfort des équipes d'investissement des sociétés de gestion sur leurs procédures internes de valorisation
- Rapport d'équité avant le transfert d'un investissement entre deux ou plusieurs fonds alternatifs gérés par une même société de gestion
- Veille réglementaire et appréciation des évolutions réglementaires

Sociétés non cotées

Nous assistons les sociétés non cotées détenues ou non par les fonds d'investissement sur les sujets suivants:

- Fixation de la valeur d'une entreprise dans un contexte transactionnel (LBO, OBO, MBO, MBI, etc.)
- Détermination d'un prix de revient par action dans le cadre de contrats d'intéressement fondés sur des Management Incentive Package (ie MIP)
- Analyse de la valorisation d'une entreprise non cotée avant ouverture de son capital
- Analyse de la création de valeur d'un investissement non coté (impact lié aux multiples, au % de détention, variation du taux de marge, etc.)

Vos défis.

Nos solutions.

La Directive AIFM (directive 2011/61/EU) impose plusieurs objectifs de conformité pour les fonds alternatifs. Le portefeuille d'actifs du fonds doit être évalué par un expert indépendant qui ne doit pas être membre de l'équipe d'investissement de la société de gestion. De plus, les principes et méthodes de valorisation doivent être implémentés selon les meilleures pratiques de marché (normes IPEV par exemple).

La juste valeur d'instruments financiers non cotés dans un contexte transactionnel (côté acheteur vs. vendeur, Management Incentive Package (MIP), etc.) ou dans un contexte réglementaire (normes IFRS, etc.) se doit d'être déterminée et documentée avec certitude. Il peut également vous être demandé d'obtenir une attestation d'équité dans le cadre d'une transaction intervenant sur le capital d'une société entre fonds gérés par une même société de gestion.

De plus, la valorisation des investissements réalisés dans des fonds alternatifs (processus de cession en secondaire, évaluation des risques, multiples, TRI net, etc.) doit être audité.

«Grâce à son expérience, sa maîtrise des pratiques de marché et sa compréhension du métier, l'équipe de Péru & Partners a pu mettre en place une approche méthodologique, rationnelle et cohérente, répondant autant aux besoins de l'équipe d'investissement qu'aux attentes de nos investisseurs»

Delphine Colin Patillot, Operational Director - Experienced Capital Management

Étape 1

Analyse préliminaire

Nous effectuons une analyse approfondie de l'entreprise ou de l'activité à valoriser afin d'en comprendre les critères d'appréciation de la valeur, les principaux risques, le contexte de l'exercice de valorisation et vos procédures de valorisation actuellement en place.

Nous:

- Analysons le profil de l'entreprise, son business model et les principaux critères d'appréciation de la valeur sur la base d'un large spectre d'informations telles que les données de l'entreprise, la connaissance du marché, les informations et renseignements sur l'industrie et le secteur, l'échantillon de comparables, etc.
- Effectuons un diagnostic « flash » des procédures de valorisation en place, si elles existent
- Aidons à sélectionner et à mettre en œuvre les méthodes de valorisation appropriées
- Recommandons des indicateurs clés pour suivre la création de valeur de chaque investissement dans le temps
- Faisons le benchmark des analyses et résultats préliminaires
- Aidons à intégrer les nouveaux standards du marché (normes, pratiques, etc.)
- Sélectionnons les modèles et indicateurs clés de la valorisation

Étape 2

Implémentation de la procédure de valorisation selon les meilleures pratiques

Vous cherchez à améliorer la transparence et l'efficacité de votre procédure de valorisation? Vous pouvez y parvenir en mettant en place une méthodologie basée sur une approche multicritère et une sélection précise et raisonnée des méthodes d'évaluation. Nous pouvons vous assister pour intégrer dans vos procédures l'ensemble des données et informations financières requises afin de mieux évaluer vos investissements.

Nous:

- Fournissons les outils et la méthodologie pour effectuer votre valorisation à sa « juste valeur » plutôt que d'appliquer mécaniquement un processus mono critère (ie basé sur les multiples d'entrée par ex.)
- Prévenons les risques et détectons en amont les raisons justifiant un changement de méthode, tenant compte de l'évolution des caractéristiques intrinsèques de l'investissement et des conditions du marché
- Expliquons l'impact des indicateurs clés de performance (ie KPIs), des données financières, des métriques, etc. avant leur utilisation dans les modèles d'évaluation
- Documentons le retraitement de paramètres clés (IFRS 16, etc.) pour justifier les principaux agrégats financiers normatifs d'un exercice de valorisation
- Définissons un modèle de valorisation, des agrégats financiers clés et des modèles de contrôle a posteriori...

Étape 3

Mise en œuvre de la valorisation

Conformément à la Directive AIFM, vous devez implémenter une méthodologie précise pour chacune de vos sociétés en portefeuille avant d'insérer leur valeur de marché à vos rapports de gestion. Dans un contexte de transaction, nous vous aidons à mettre en place une méthodologie adaptée pour déterminer une juste valeur de marché (côté acheteur vs vendeur). Nous pouvons également vous assister pour mettre en place une méthodologie appropriée préalablement au transfert d'un actif d'un portefeuille vers un autre afin de sécuriser tout risque de conflit d'intérêts.

Nous vous aidons à atteindre ces objectifs selon une approche en deux étapes.

Phase 1:

- Identification et mise à jour des paramètres clés du modèle de valorisation
- Recueil et évaluation des données financières ou des métriques tels que l'EBITDA, la dette financière nette, etc.
- Évaluation des données exogènes à intégrer dans chaque modèle de valorisation (multiples de marché, coût moyen pondéré du capital (ie WACC) si méthode DCF, etc.)

Phase 2:

- Adaptation des justes valeurs de marché par une approche multicritère (méthodes intrinsèques vs. méthodes analogiques)
- Communication d'indicateurs clés de performance (ie KPIs) de toute valorisation d'entreprise non cotée et expression de notre opinion (ie jugement professionnel)
- Justification d'une fourchette de valorisation de la valeur de l'entreprise ou de la valeur des titres en prenant en compte le contexte dans lequel est réalisé l'exercice de valorisation

Étape 4

Rapport et documentation

Conformément aux organismes régissant les normes professionnelles de la comptabilité et d'audit (ie Ordre des Experts Comptables, Compagnie des Commissaires aux Comptes en France) et aux autorités de tutelles (ie AMF, CSSF, BVCA, etc.), nous émettons des rapports qui certifient la juste valeur d'un actif ou qui attestent de l'équité d'un prix de transfert d'un actif entre deux portefeuilles, en application de nos normes professionnelles et des recommandations de marché (ie IPEV, etc.). Ces rapports et attestations sont toujours élaborés par des professionnels expérimentés ayant recours à des procédures et outils IQ-EQ ainsi qu'à des bases de données de marché.

Nos rapports et attestations fournissent:

- La certification de la juste valeur des sociétés non cotées déterminée en application des standards de marché
- L'explication sur la fourchette de valeur d'entreprise retenue d'une société non cotée
- La description de l'allocation du prix entre la valeur d'entreprise et la valeur des titres d'une société lorsque l'analyse est soumise au travail des professionnels de IQ-EQ
- La clarification des hypothèses utilisées et la prise en compte des conditions de marché

À propos de nous*

IQ-EQ est un groupe international majeur de services aux investisseurs qui emploie plus de 4,000+ personnes dans 24 juridictions du monde entier.

Nous réunissons une combinaison rare d'expertises et de capacités à comprendre les besoins de nos clients, au plan mondial. Nous détenons le savoir-faire et les connaissances nécessaires pour soutenir les gestionnaires de fonds, les entreprises internationales, les family offices et les clients privés.

Contacts clés

Si vous souhaitez échanger avec nous sur les services de valorisation, il vous suffit de contacter Sébastien Peru ou Amaury de la Porte du Theil.

Ils se feront un plaisir de discuter de vos besoins avec leur équipe.



Sébastien Péru
Head of Fund Services,
France

E sebastien.peru@iqeq.com
T +33 1 86 95 74 52
M +33 6 31 26 27 19



Amaury De la Porte du Theil
Director - Valuation Advisory &
CFO Services, France

E amaury.delaporte@iqeq.com
T +33 1 83 62 34 55
M +33 6 78 34 57 08

*Information a jour au 3 Février 2022

Intéressé Inspiré

Ce document n'est fourni qu'à titre informatif par l'équipe d'IQ-EQ basée à Paris. Il ne constitue pas une recommandation à caractère juridique, fiscal, d'investissement ou comptable. Pour plus d'informations sur le statut juridique et réglementaire des sociétés IQ-EQ, veuillez consulter www.iqeq.com/legal-and-compliance

Reference: TSL256s_05082022_4

© IQ-EQ 2022

En savoir plus
www.iqeq.com/valuation

Nous suivre

